

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens aujourd'hui à féliciter et à encourager les élèves qui ont joué le jeu et se sont réellement impliqués dans les différentes tâches proposées afin d'entretenir leurs acquis et leurs compétences. A chacun d'eux, je réponds à leurs éventuelles questions et commente leurs productions en vue de les faire progresser.

A ce dont je n'ai eu aucune nouvelle, je vous rappelle que vous n'êtes pas encore en vacances et que vous êtes priés de réaliser les exercices et les travaux demandés.

Vous trouverez les corrigés dans les dossiers du site de l'école.

Voici la suite des tâches à effectuer :

⇒ **Exercices en ligne** : <https://www.udiddit.be/>

Les éditions Van In rendent le site Udiddit accessible gratuitement pour quelques mois.

Pour avoir accès aux exercices (et correctifs ) en ligne, vous devez vous rendre sur le site <https://www.udiddit.be/> , vous créer un identifiant ( fournir un e-mail et un mot de passe, tout est expliqué sur le site). Vous recevrez alors un e-mail qui activera votre compte (cela peut prendre quelques minutes).

Une fois que votre compte sera activé, vous pourrez introduire les codes d'accès suivants pour avoir accès aux exercices,

#### Français pour réussir Code d'accès

FPR 2 - Grammaire VIUX58J3TJCEFABFZ

FPR 2+ - Grammaire VIUX59J3TJCEHY3N  
M

FPR 1 - Orthographe VIU857J3TJCEDZERF

Dans *Français pour réussir 2*, je vous conseille tout particulièrement de faire les exercices des **fiches 3** (le participe présent et l'adjectif verbal), **7** (l'accord sujet-verbe), **8** (l'accord du participe passé), **9** ( formation des adverbes en -ment), **10** (la phrase complexe), **11** (la phrase relative), **12** (les temps de l'indicatif), **13** (l'utilisation des temps dans la narration), **14** (le subjonctif présent), **15** (l'utilisation du subjonctif présent),

Ainsi, vous reverrez une grosse partie des notions apprises en classe et consoliderez vos acquis.

Je vous rappelle également que vous pouvez vous entraîner pour le CE1D en répondant aux questionnaires des années précédentes.

Adresse : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26834&navi=3450>